

MORVILLARS

BULLETIN MUNICIPAL

NUMÉRO 2

SEPTEMBRE 2012

Le mot du maire

Le 02 juillet dernier constituait la date discrète du 1^{er} anniversaire de notre mandat. **Premier bilan**

Après ces 12 premiers mois, je tiens à souligner le travail « acharné » accompli par l'équipe qui m'accompagne. Une équipe empreinte de conviction, de courage, de volonté, d'abnégation parfois, mais qui, en toutes circonstances, a fait preuve d'enthousiasme et de positivisme.

Esprit d'équipe et fonctionnement démocratique sont toujours de mise et ce, dans le respect de nos engagements électoraux : vérité, transparence, service à la population, indépendance politique.

Par ce présent bulletin, nous présentons les premiers résultats des actions de cette année :

Maîtrise budgétaire : elle se base sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes qui a servi d'AUDIT. Plusieurs points mis en place : économies de fonctionnement (y compris la réduction des indemnités du maire et des adjoints), budget équilibré sans augmentation des impôts en 2012, volonté de maintien d'une gestion rigoureuse dans les années futures...

Une organisation administrative stabilisée : avec le recrutement d'une secrétaire de mairie expérimentée, les dossiers sont traités désormais de manière efficace.

Amélioration du cadre de vie :_défense des intérêts des habitants dans les structures intercommunales (CAB, SERTRID...), valorisation du village et de son patrimoine.

Dynamique de projets : réparation des routes, réhabilitation des logements communaux afin de générer de nouvelles recettes, encouragements à la création de clubs, ateliers-jeunes, liens intergénérationnels, fête des associations, nouvelles activités de loisirs proposées, projet du service périscolaire et dialogue constructif avec le collège...

Toutes ces actions ont été menées grâce à une **gestion collégiale et responsable** de la commune, à rester à l'écoute des habitants et disponible pour les informer à travers le bulletin municipal et le site internet en construction.

Nous sommes sensibles aux remarques et aux encouragements de la population : plaisir de se rencontrer, d'investir à nouveau la mairie, de s'entretenir avec les élus, d'avoir un sentiment de valorisation pour les initiatives bénévoles...

La détermination de l'ensemble de l'équipe a permis :

* **de maintenir un service public par la création d'une agence postale communale** en réponse à la fermeture de la Poste

* **d'écarter le risque de fermeture de classe** grâce à la pugnacité des parents d'élèves et des enseignants associée à la stratégie des élus (politique d'attribution des logements communaux et dialogue avec l'Inspection Académique)

Morvillars se transforme. Morvillars est enfin un village qui bouge, voit renaître une vie sociale et conviviale, valeurs auxquelles nous sommes particulièrement attachés.

Continuons, tous ensemble, à **redonner une vie et une âme à notre village !**

Bonne rentrée à tous !

Françoise RAVEY

- Le mot du maire
- Les finances
- Les réalisations
- Les projets
- L'enfance et la jeunesse
- Un bulletin : une association
- Les honneurs
- Un bulletin : une fiche patrimoine
- Morvillars en images
- Le personnel communal
- L'état-civil
- L'agenda



Les finances

Une situation budgétaire qui n'est pas à prendre à la légère

Le budget est équilibré, en recettes comme en dépenses, pour un montant de **1 208 079 €** en fonctionnement, mais il n'a pas été facile à obtenir, la principale cause est que nous n'avons pas assez de recettes pour combler les dépenses à moins d'augmenter les impôts (ce qu'on se refuse à faire).

D'une manière générale, les communes doivent voter un budget équilibré.

Toutefois, l'équilibre financier a un prix :

- gestion étalée dans le temps des créances,
- rigueur comptable,
- économies de fonctionnement

Nous avons évité de justesse un vote du budget en déséquilibre

Le risque de 400 000 euros de déficit 2012 a été contourné en étalant sur plusieurs années (jusqu'à 6ans) les innombrables factures impayées depuis des années (cf. bulletin municipal n° 1)

Des charges courantes à dissocier de la dette

La dette reste immuable : elle s'élève à 3 915 583 €

Les 16 emprunts plombent la commune jusqu'en 2038 et lui interdisent tout nouveau recours à l'emprunt.

La totalité de l'impôt ménage, soit 344 000 euros, est pratiquement « mangée » par le remboursement des intérêts et du capital, 325 485€.

Peu de marge de manœuvre

L'équipe en place n'a que peu de marge de manœuvre, mais ne ménage pas ses efforts pour que le redressement budgétaire ne soit pas intolérable pour les habitants.

Les élus ont réussi à assumer leurs responsabilités sans augmenter les impôts

Des mesures importantes ont été prises :

- * stopper les projets pharaoniques,
- * demandes gracieuses d'annulation des intérêts moratoires,
- * diminution des frais de personnel : non remplacement, dans la mesure du possible, des salariés ayant quitté l'équipe municipale au profit d'une réorganisation des services,
- * atténuation du coût de la masse salariale par le versement d'une indemnité de 970 euros mensuels de La Poste (avec le double objectif du maintien de ce service public),

« à Morvillars, voter un budget équilibré ne fut pas un exercice facile »



Nous sommes une commune lourdement endettée.

« 0 % d'augmentation des impôts, pari tenu »

Les finances

suite

* exercer un contrôle permanent des dépenses de fonctionnement et opérer des restrictions grâce à un suivi et une rationalisation,

* encaissement des recettes - Exemples :

réfection des logements communaux à l'abandon et encaissement des loyers,

revalorisation progressive des loyers (parfois sous-estimés de 78 % - cf C.R.C.),

rétablissement du retard de facturation des services (ex : service périscolaire, recettes provenant de la forêt, etc)

Ces recettes ont désormais un suivi mensuel.

* financement des travaux prioritaires (réfections des rues dégradées, assainissement, service périscolaire...) sans recourir à l'emprunt mais

- **en optimisant les subventions : des subventions ont été obtenues auprès de notre député et d'autres sollicitations sont en cours auprès de la préfecture et d'autres organismes.**

- **en récupérant le F.C.T.V.A. par la vente prochaine de biens immobiliers (presbytère, ancienne école...)**

- **en réintégrant des recettes de vente de terrains datant de 2006 jamais encaissées depuis cette date.**

Pour info, le montant budgété d'investissement est de 857 065 €.

Notre souhait est de pouvoir maintenir les services aux familles malgré une gestion comptable rigoureuse.

En effet, nous nous imposons des règles de vigilance pour l'avenir dès lors que nous ne pouvons plus emprunter.



Pour imaginer notre situation, au moyen d'une métaphore, nous pourrions dire que notre embarcation sur l'océan n'a plus à affronter une tempête avec des vagues de 10 mètres de haut risquant de nous faire chavirer.

Toutefois les eaux restent profondes et nous ne pouvons nous permettre aucune erreur de navigation !

L'équipage reste sur le pont, mobilisé, face à la houle.

Les réalisations

1er semestre 2012

Réfection des rues dégradées

C'était un souhait de nombreux habitants et de personnes amenées à circuler dans notre commune. Ce dossier a figuré parmi les priorités. Sur injonction du Préfet, les élus ont dû empoigner le dossier de réfection de certaines rues du village. Le manque d'entretien, les dégradations causées à la fois par le gel et les nombreux passages de camions dans le but de construire des lotissements entraînaient une dangerosité à laquelle nous avons le devoir de remédier. La municipalité n'a pas eu choix des rues : toutes celles qui ont été reprises ont été listées en catégorie C par la préfecture.

L'entreprise choisie l'a été dans le cadre réglementaire des appels d'offres.

Création d'une agence postale communale

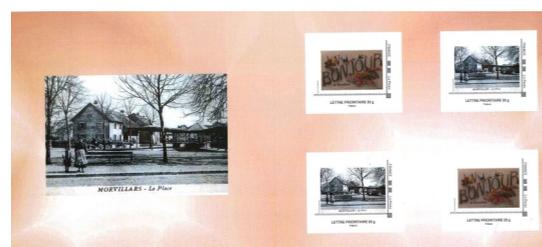
Compte-tenu de sa fréquentation, la fermeture du bureau de poste nous a été annoncée comme inéluctable.

Dans un élan unanime, le conseil municipal a jugé indispensable de tout mettre en œuvre pour conserver ce service public dans la commune et créer cette Agence Postale Communale qui a ouvert ses portes le 3 Avril. Le traitement de l'employée communale est compensé par une indemnité mensuelle de 972 euros qui nous est attribuée pour la Poste. Elle a également versé 3000 euros qui ont permis en plus d'aménager de rénover le bureau ainsi que le hall de mairie commun aux 2 administrations. Cette agence est tenue par Virginie Donnet qui officie à la commune depuis 15 ans et qui était par le passé affectée à la médiathèque. A noter : une amplitude horaire optimisée : l'agence est ouverte chaque jour. Le taux de fréquentation est de nouveau en hausse : ... Clients/semaine en moyenne.



Un hall propre et digne des habitants

Une série de timbres inaugurale en édition vous est proposée au prix de 4,60 €. Une initiative originale de la municipalité. Venez les découvrir en mairie, il en reste encore quelques planches.



Démolition d'un bâtiment

L'ancien préau, peu utilisé et défigurant le paysage, a été détruit rue du Stade.

Parc locatif : du nouveau

1. Réhabilitation des logements communaux

Bon nombre de logements, notamment rue du stade (aux haras), au-dessus des ateliers municipaux ainsi qu'au-dessus de l'ancien bureau de poste ont été rénovés ou sont en cours de réfection. Les finances de la commune n'ayant pas permis de recourir à des entreprises, ce sont les services techniques municipaux qui ont effectué cette réhabilitation réussie.

Trois avantages :

- ◆ Stopper la dégradation progressive des logements et entretenir le patrimoine
- ◆ Faire rentrer des recettes par l'encassement des loyers
- ◆ Réévaluation progressive des loyers qui étaient jusqu'alors sous

2. Construction de logements sociaux

Les travaux sont sous la maîtrise d'ouvrage de Territoire Habitat. L'attribution prochaine de ces 18 logements, rue des Ouches, aura lieu cet automne.



Gestion de la forêt communale



Nous avons découvert que les recettes provenant de la vente de bois n'étaient pas encaissées depuis plus de 10 ans... Un travail de concertation avec l'ONF conjugué à la pugnacité de la commission bois intercommunale Méziré / Morvillars a permis là encore de rentabiliser ces ressources naturelles.

⇒ Vente de grumes 2011 pour

⇒ Réinstauration de l'affouage pour

Il est en effet primordial pour les élus de permettre à la population de pouvoir acquérir du bois de chauffage. On compte 40 affouagistes. Un véritable succès pour une initiative attendue.



LES PROJETS

Accueil périscolaire

Un projet en bonne voie au dessus de l'école



Depuis juillet, le cabinet Solmon de Montbéliard a été choisi par la commission d'appels d'offre pour réaliser ce futur bâtiment périscolaire (réhabilitation des anciens logements d'enseignants). Les travaux sont cette fois en bonne voie et la Municipalité souhaite leur finalisation pour le dernier trimestre 2013. A noter que ce projet permettra par ailleurs de mettre l'école aux normes d'accessibilité (ascenseur conjoint « école-accueil périscolaire » dictées par la loi de 2005.

En attendant, une nouvelle convention tripartite sera signée entre le Conseil Général, la commune et le collège pour les enfants de l'école publique puissent pour cette année encore bénéficier de la cantine du collège.

Un site Internet bientôt opérationnel

Les outils de communication évoluent ! Une mise en concurrence simple de quatre prestataires a été lancée.

Le site sera consultable fin 2012.

Le contenu, un travail de rédaction phénoménal d'environ 100 pages a été essentiellement rédigé par Patrice BOUFFLERS, ancien habitant de la commune. Merci à lui pour ce bénévolat très précieux !



L'assainissement des bâtiments communaux

Ce projet, prévu au printemps, sera finalement réalisé à l'automne 2012. Ce report est dû au retard généré par les dossiers de subvention à présent aboutis. Une subvention de 48% du montant de la facture sera attribuée par l'Agence de l'eau. Notre député, quant à lui a pu débloquer une subvention forfaitaire de 20000 €.

Commission de sécurité

Après le gymnase et la salle d'exposition, c'est l'église qui est pointée du doigt par la commission de sécurité. Des travaux sont indispensables sous peine de fermeture de l'édifice au public par le Préfet. Nous avons découvert que les rapports négatifs de la Commission de Sécurité étaient régulièrement transmis en mairie depuis 1998. Là encore nous estimons devoir prendre nos responsabilités. Le bâtiment avant d'être un édifice religieux est un élément important du patrimoine communal à préserver."

Point positif: l'église est un bien en indivision avec la commune de Méziré, les dépenses seront partagées entre nos 2 communes. La famille Viellard donataire de ce bien et attaché à ce bâtiment participera également au financement des travaux. Une souscription grand public sera annoncée et toute personne désireuse d'apporter sa contribution aura l'occasion de le faire.

Un montant total de subventions proche des 80%.

photo

INTERCOMMUNALITE : MORVILLARS DANS LA CAB



Comme vous le constatez depuis plusieurs années sur vos factures, la CAB gère pour les Communes qui en font partie les réseaux de distribution d'eau potable, des eaux vannes ainsi que des déchets ménagers. Mais cela va bien au-delà puisque cela permet de gérer des projets de grande envergure au niveau régional (transport, implantation d'industrie,...) et de peser dans la balance de la politique d'aménagement du territoire de Belfort.

Réouverture de la ligne ferroviaire Belfort – Delle – Bienne

La réouverture de la ligne Belfort-Delle-Bienne est un projet stratégique pour l'Agglomération Belfortaine et plus largement pour le bassin de vie du Territoire de Belfort. L'année 2012 sera consacrée à l'établissement des études de projet, ainsi qu'à la préparation et à la conduite des dossiers administratifs. L'enquête publique est par ailleurs programmée sur le 3eme trimestre 2012.

Concrètement pour Morvillars

En ce qui concerne notre Commune, nous avons l'avantage de voir se rouvrir cette ligne et les services qui nous permettront de nous rendre directement sur les quais de la gare TGV pour passer une fin de semaine agréable à Paris, Lyon, Dijon ou éventuellement se rendre en Suisse.

Nous aurons aussi quelques contraintes concernant en particulier les 2 passages à niveau se situant sur notre Commune. Le premier coupant le trafic sur la voie de circulation principale et le second qui modifiera le mode d'accès des personnes se trouvant au Nord de la ligne ferroviaire puisqu'il ne sera accessible qu'aux piétons pour des raisons de sécurité.



La zone de la gare sera également passablement modifiée puisqu'un parking devrait être réalisé prévoyant environ 200 places.

Pour les personnes qui désirent s'informer plus précisément sur les services proposés par la CAB, vous pouvez vous connecter à leur site via internet à l'adresse suivante :

<http://www.agglo-belfort.com/>

La totalité des dossiers traités par le conseil communautaire de la CAB dont nous faisons partie sont consultables sur le site internet suivant :

<http://www.deliberations-cab.fr>



Le tri sélectif à la porte



La distribution des poubelles bac jaune est normalement terminée. Les bennes à papier et plastiques disposées aux éco points ont disparu. Seule la benne à verre est maintenue.

Les personnes qui n'auraient pas encore leur poubelle sont priées de se rendre en mairie.

NB : la benne à déchets verts est réservée exclusivement aux particuliers. Les entreprises doivent se rendre à la déchetterie de Danjoutin.

L'enfance et la jeunesse



1. Après-midi jeux parents-enfants

Partager un moment de détente et de bonne humeur, retrouver le goût de jouer ensemble, rencontrer d'autres parents, tel fut l'objectif de cette première rencontre organisée le 2 juin de 14 h à 17 h par la Commission Enfance Jeunesse.

Celle-ci a fait appel à Sébastien Aubert, spécialiste en jeux de société pour animer cet après-midi qui pour une première a rassemblé une quinzaine de personnes. Cette initiative devrait être renouvelée courant du dernier trimestre.



2. Rencontres intergénérationnelles

Le 14 juin de 17 h à 18 h, les portes de l'animation 'jeux de société', organisée par le CCAS, ont été ouvertes aux enfants fréquentant l'accueil périscolaire accompagnés des animateurs.

Rapprocher les générations, les voir partager les mêmes plaisirs et tisser du lien social, ce sont les objectifs visés par ces rencontres qui devraient devenir régulières dès la rentrée.

Les « aînés » seront invités à leur tour à rendre visite aux enfants pour de nouveaux échanges ludiques et conviviaux.



3. Découverte du Hip Hop

Durant deux demi-journées, les 25 avril et 16 juin, les jeunes Morvellais intéressés, âgés de 12 à 16 ans, ont pu découvrir quelques rudiments de Hip Hop grâce à l'Association 9z Crew de Bavilliers. Cinq jeunes filles ont ainsi pu faire une démonstration de quelques chorégraphies lors de la fête de l'école publique, le 23 juin.

4. Fête des écoles réunissant enfants, parents, enseignants

- 09 juin **fête de l'école privée** avec le soutien de l'Association des parents d'élèves « La familiale », au menu kermesse, animations et spectacles des enfants.
- Le 23 juin : **fête de l'école publique** avec le soutien de l'association de parents d'élèves « la clé des champs » : chorégraphies réalisées par chaque classe, stands de kermesse, atelier maquillage des Francas, sculpture sur ballons.

Ce temps festif s'est poursuivi en soirée par une **première fête de la musique** concoctée par l'Association des parents d'élèves de l'école publique et les responsables de l'école de musique de Delle « Ludic Music » avec le soutien de la Municipalité.



5. Deux jeunes en emploi saisonnier

Pour suppléer les services techniques pendant les congés d'été, la municipalité a permis à 2 jeunes, Mickaël Grandgirard et Jérémy Tisserand d'exercer un job de vacances. Ils ont été affectés l'un aux espaces verts et le second aux travaux de peinture et ont assisté le garde champêtre sur l'ensemble des travaux d'entretien.

ATELIER JEUNES : réalisation de poubelles



Plébiscité largement par les adolescents de la commune, l'atelier jeunes a été ré initié par la Municipalité du 9 au 22 juillet en partenariat avec l'Association des Francas.

Le sujet de cet atelier a été suggéré par les jeunes eux-mêmes ayant remarqué l'absence de cet équipement dans la commune. Cet oubli désormais réparé encourage les gestes de citoyenneté et contribue à rendre notre village propre.

Au-delà de la réalisation de travaux pour la commune, cette action permet aux participants de s'impliquer dans une démarche citoyenne, d'apprendre la vie de groupe, la relation avec les autres et le respect de ces derniers. Durant la première semaine huit garçons et cinq filles de 12 à 17 ans ont réalisé 11 poubelles réparties sur la commune, encadrés par une directrice et un animateur des Francas et les services techniques communaux. Ils ont pu ainsi découvrir différents corps de métiers (peinture, maçonnerie,...).

Leur travail et investissement ont été récompensés la deuxième semaine par un séjour de loisirs au camping international du lac de Vaivre et Montoille près de Vesoul avec au programme du pédalo, de la voile, des baignades au Ludolac,... Forts de cette expérience la plupart des participants souhaitent que cet atelier soit renouvelé l'an prochain.

Soucieuse des besoins des jeunes, la Commission Jeunesse tiendra compte de ce bilan pour réfléchir aux futures actions à mettre en place.

Fermeture de classe évitée

Durant plusieurs mois, l'école publique a été menacée d'une fermeture de classe suite à une diminution prévisible d'effectifs pour la rentrée 2012-2013. Face à cette perspective, parents, enseignants, élus ont su se mobiliser largement par différentes actions afin que le couperet ne tombe à la rentrée. Ainsi, pour sa part la municipalité a fait le choix stratégique d'attribuer en priorité des logements communaux à des familles composées d'enfants d'âge scolaire et d'instaurer un dialogue avec l'inspection académique.

Après une longue période d'incertitude et de sérieuses inquiétudes, la bonne nouvelle est arrivée fin juin : la classe est maintenue. Des effectifs corrects au sein de chaque classe permettront de conserver une qualité d'enseignement.

Pour info : un effectif en dessous de 136 accroissait le risque de fermeture d'une classe. Or, 142 élèves ont pris le chemin de l'école à la rentrée.

Un bulletin : Une association

Le judo-club de Morvillars A l'honneur : les 60 ans de judo de M. Philippe BLANC

Samedi 16 juin, à l'occasion des championnats d'été de judo, Philippe Blanc a fêté son jubilé : 60 ans de pratique du judo et 50 années pour le club de Morvillars. Retour sur la carrière et le palmarès de Maître Philippe Blanc.

Philippe Blanc : ceinture blanche et rouge

Philippe Blanc est né le 17 décembre 1928 à Marlieux dans l'Ain. C'est en 1951 qu'il monte pour la première fois sur un tatami. Il débute le judo à Delle avec ses anciens camarades : Robert Charles, Michel Baumgartner et Roger Serzian. Tous les quatre sont des pionniers du judo dans le Territoire de Belfort. Quatre ans plus tard, Philippe Blanc obtient sa ceinture noire 1er dan. Il remporte plusieurs titres de champion de Franche-Comté, Bourgogne, inter-région et participe plusieurs fois aux championnats de France. Son ascension ensuite s'égrène comme un métronome : en 1958 il obtient sa 2ème dan, en 1960 sa 3ème dan, en 1965 sa 4ème dan, en 1985 sa 5ème dan. C'est en 1995 qu'il devient le plus haut gradé de Franche-Comté en obtenant son 6ème dan (ceinture blanche et rouge) grade officiel de la Fédération Française de Judo.

Philippe Blanc : des dates et des chiffres

Philippe a fondé quatre clubs de judo et trois dojos. En 1955, il fonde le club de Beaucourt et en 1957 le judo club de Porrentruy en Suisse avec son ami Hubert Salomon. Suivent ensuite : en 1962 le judo kwai de Joncherey, en 1963 le judo kwai de Morvillars, en 1969 un dojo à Réchésy, en 1970 un dojo à Châtenois-les-Forges et en 1973 un dojo à Grandvillars.

Le judo a démarré à Morvillars au début de l'année 1963. Le 30 juillet 1988, le club a emménagé au dojo actuel. A ce jour plus de 3500 élèves ont foulé les tatamis de Philippe Blanc.

Philippe Blanc : 60 ans d'engagement

Depuis plus de 60 ans Philippe Blanc s'est impliqué dans :

- les structures locales : président du judo kwai de Joncherey de 1962 à 1970 et président du judo kwai de Morvillars de 1985 à ce jour.
- les structures départementales : président du comité départemental de judo du Territoire de Belfort pendant 14 ans.
- les structures régionales : vice-président de la ligue de Franche-Comté, président et instructeur de la commission d'arbitrage et du collège des ceintures noires.
- les structures interrégionales : instructeur et responsable de la notation des arbitres de l'inter-région EST (Alsace, Lorraine, Franche-Comté).
- les structures nationales : responsable des arbitres dans les grandes manifestations à Paris et responsable de l'attribution du fair-play.
- et enfin dans les structures internationales : Philippe est arbitre international, il a arbitré les plus grands championnats d'Europe et du monde en Suisse, Italie, Angleterre, Pologne, Hongrie, Bulgarie, Russie et Japon.

Philippe Blanc : les valeurs du judo

Philippe Blanc a transmis le virus du judo à ses fils Joël (ceinture noire 2ème dan) et Francis (ceinture noire 4ème dan et professeur diplômé d'Etat) mais aussi à son petit fils Rémi (ceinture noire 2ème dan) et à sa petite fille Audrey (qui n'a pas continué à cause de ses études).



La famille des associations s'agrandit

Le « Club sportif de Morvillars » est une association à but non lucratif (loi 1901) créé le 28 mars 2012, dont le but est de réunir des sportifs (quelque soit leur niveau) passionnés de sport nature, afin de partager les expériences et les idées de chacun, ainsi que de planifier des entraînements en commun, pour que chacun puisse atteindre ses objectifs personnels.

L'activité est basée sur :

- la course à pied (nature)
- Le vélo (route/VTT)
- Les randonnées en montagne (raquettes l'hiver)
- La piscine (l'hiver)



Les sorties sont accompagnées par un responsable.

VTT et autres : Monsieur Jean-Pierre BELON : Tel : 0623158689

-Vélo de route : Monsieur Louis CAMOZZI : Tel : 0607672908

Le planning des entraînements sera visible à partir du 1er septembre 2012 sur le site : Clubsportifdemorvillars.sportblog.fr

Membres du bureau :

Monsieur Jean-Pierre BELON : Président,
Monsieur Louis CAMOZZI : Trésorier,
Monsieur Jean SALGADO : Secrétaire.

Les associations de Morvillars

- **Judo—Kwai**

M. Philippe Blanc
Tél : 03 84 36 09 70

- **Aïkido**

M. Geoffroy Lotz
Tél : 06 72 30 96 33

- **Tennis loisirs**

M. Gilles Cottet
Tél : 03 84 27 83 16

- **Pêche**

M Guy Bergeret
Tél : 03.84.56.37.11

- **Tir à l'arc**

M. Philippe Vautrin
Tél : 03 84 23 54 97

- **Les randonneurs de l'amitié**

M Pierre Corneille
Tél : 06.32.35.44.98

- **Damasine Power**

M. Christian Zobenbuhler
Tél : 03 84 27 83 33

- **Billard club**

M. Eric Camozzi
Tél : 06 64 09.21.86

- **Espace création sculpture**

Mme Catherine POYER
Tél : 06.24.72.34.96

- **Retro motos club de l'Est**

M Denis Fleury
Tél : 03 81 96 81 21

- **La chasse**

M. Jean Monnier

- **L'association des jeunes sapeurs pompiers**

M Corti Fabrice
Tél : 03.84.23.28.98

- **Le scrapbooking**

Mme Chantal MARIE
Tél : 03 84 23 57 45

Les honneurs

Un visage du passé : Roland Grevillot, ancien garde-champêtre aurait eu 100 ans cette année



Ancien garde-champêtre de la commune durant 45 années, Roland Grevillot aurait eu cent ans en 2012. Sa famille vient, en décembre dernier, de recevoir sa médaille d'honneur départementale et communale en vermeil qui dormait dans les archives municipales depuis 1978.

Roland Grevillot est né le 12 août 1912 à Morvillars dans la maison rue de la Guinguette où il a passé toute sa vie et où il est décédé le 18 juin 2002. C'est le 15 juin 1938 qu'il entre au service de la commune en qualité de garde-champêtre. En 1939, il est mobilisé. Sous-officier au 189ème régiment d'artillerie, il est fait prisonnier et déporté en Allemagne vers Dortmund. En 1945, il est libéré par les Russes et il sera le dernier prisonnier à rentrer dans son village natal. Il reprend alors son travail de garde-champêtre. En 1970, il est nommé garde-champêtre titulaire soit 32 ans après son entrée à la commune.

Le 27 juin 1983, il part à la retraite à l'âge de 71 ans après 45 années passées au service de la commune.

Le 18 mai 1978, Roland Grevillot a obtenu la médaille d'honneur départementale et communale en vermeil accompagnée d'un diplôme qui ont été retrouvés en fin d'année 2011 par l'archiviste en charge du classement et rangement des archives municipales. Le 13 décembre dernier, Françoise Ravey nouveau maire de Morvillars a remis médaille et diplôme à son épouse Yvonne et à ses deux filles Evelyne et Annie. Mais aussi une question : pourquoi n'a-t-il jamais reçu officiellement cette médaille ?

Les plus anciens de Morvillars se souviennent de Roland qui diffusait l'information municipale à divers endroits de la commune en s'annonçant par des roulements de tambour. Plus tard, il assumera la même tâche avec un haut-parleur fixé sur sa voiture personnelle.

Roland était aussi gardien des douches municipales installées au sous-sol de la mairie. Il assurait une permanence le samedi après-midi et le dimanche matin vendant les tickets de douche et assumant le nettoyage des lieux.

Lors de chutes de neiges, Roland passait le traineau tiré par un cheval avec Jean Bleyer. Tous deux ont été bloqués, une année, par la neige un soir de réveillon. Quelques années plus tard, le sel de déneigement était épandu à la pelle, à partir d'une remorque accrochée au tracteur de Jean Bleyer.

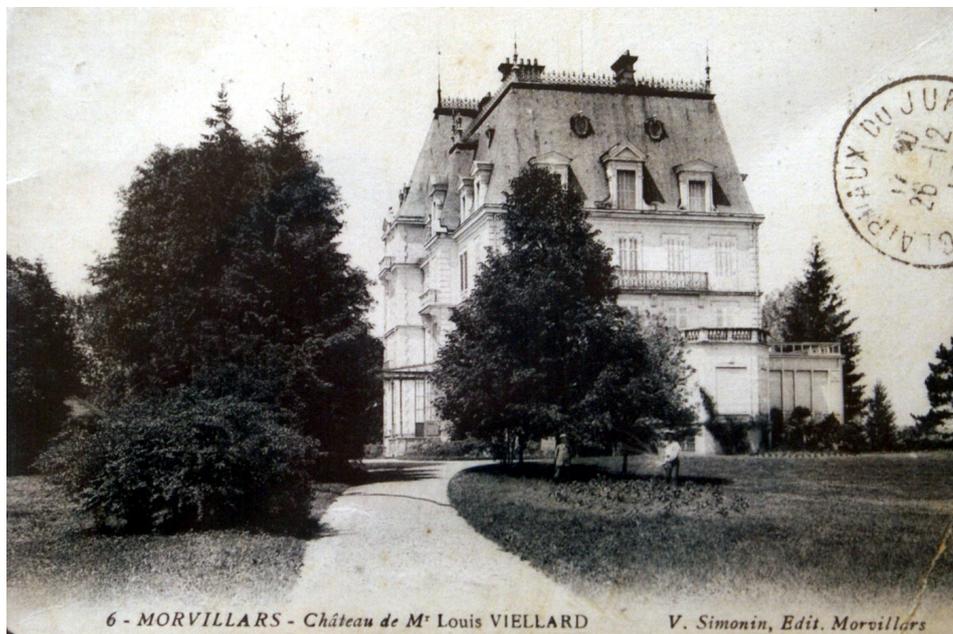
Au cimetière, Roland Grevillot creusait les fosses à la pioche et à la pelle. Il utilisait les mêmes outils pour réparer les fuites d'eau sur le réseau. Le garde-champêtre était chargé des fonctions de gardien de l'église, sonneur de cloches, de taupier, d'agent de sécurité au passage-piétons, de porteur des missives de la mairie. Il a été également pompier volontaire à Morvillars durant plusieurs années. En plus de son travail de garde-champêtre, Roland Grevillot avait repris l'exploitation agricole familiale après la guerre avec vaches, moutons, basse-cour sans oublier ses abeilles.

Ce regard vers le passé permet d'apprécier le progrès : nouveaux moyens d'information, salles de bains dans presque toutes les maisons, véhicules municipaux adaptés au transport et au déneigement, pelleteuses...

Un bulletin: une fiche patrimoine

Le Vieux Château

Le Vieux Château, le château communal, le château Armand Viellard, le château Louis Viellard, le Château de Morvillars : en fait cinq dénominations pour un seul édifice qui, à l'origine, était la demeure de l'industriel et homme politique *Armand Viellard*.



Sa construction

Cette demeure a été construite vers 1872-1878 pour Armand Viellard troisième fils de Juvénal Viellard (1803-1886) et de Laure Migeon (1813-1900) par l'architecte belfortain Fleury de la Hussinière. Elle a été augmentée d'un étage en 1899-1890. La propriété d'Armand Viellard mérite son nom de vieux château car les autres châteaux de la famille Viellard son plus récents.

La demeure comprend un rez-de-chaussée surélevé, deux étages complets et un étage en combles sous un toit d'ardoises. Les parties supérieures sont accessibles par un monumental escalier de bois. L'extension située au nord (côté salle d'exposition) est un pans de bois et briques rouges.

Armand et Louis Viellard

Armand Viellard est élu maire du village de Morvillars de 1871 à son décès en 1905 mais aussi député du Territoire de Belfort de 1885 à 1889 puis de 1893 à 1902. IL est décédé le 19 juillet 1905 à Paris. Après la mort d'Armand Viellard, le château a été habité par son fils Louis.

Louis Viellard sera maire du village durant 40 ans de 1905 à 1945. Elu député du Territoire-de-Belfort en 1914, il siège jusqu'en 1919. Le 28 novembre 1926, il est élu conseiller général du canton de Delle. Il deviendra plus tard vice-président du Conseil général du Territoire de Belfort. Louis Viellard est élu sénateur le 9 janvier 1927 puis réélu le 20 octobre 1935. Il est décédé le 3 avril 1956 à Neuilly-sur-Seine (Hauts de Seine).

Le château durant les deux guerres

Le château sert d'hôpital d'origine des étapes pendant la guerre de 1914-1918 appelé aussi ambulance de Morvillars. Il abrite une soixantaine de lits et est fortement équipé pour l'urgence chirurgicale. Le cimetière militaire de Morvillars compte 170 tombes de soldats tués sur le front alsacien et décédés à l'hôpital militaire du château Armand Viellard.

Du 24 août au 7 septembre 1944, le maréchal Philippe Pétain séjourne au château Louis Viellard. Ce dernier est au maquis. Lorsque Pétain arrive à Morvillars, Louise Viellard épouse Louis Viellard lui révèle son appartenance à la Résistance. Philippe Pétain quitte Morvillars le 7 septembre 1944, à 5h du matin, déporté par les Allemands au château de Sigmaringen en Allemagne.

Le château Louis Viellard entouré de son parc est acheté, en 1960, par la commune de Morvillars. Dès 1964, le château abrite une première classe du collège qui accueille ensuite des élèves de 6ème à la 3ème. Les pièces sont transformées en salles de classe et la grande salle de rez-de-chaussée sert de cantine avec une cuisine installée dans la partie droite du château.



Château communal : propriété de la commune

La première classe maternelle fonctionne également au château jusqu'en 1977 dans les pièces situées à gauche de l'entrée. Un centre aéré géré par les Francas est organisé durant les vacances scolaires. Plusieurs logements occupent les étages supérieurs.

Aujourd'hui, le château abrite plusieurs associations : la société de pêche, les randonneurs de l'amitié, le club de billard, l'espace création sculpture, le Rétro Moto club de l'Est, le club Damasine-power mais aussi la garderie périscolaire.

Rédaction : Patrice Boufflers

Sources de documentation :

- Juvénal Viellard : sa famille et sa descendance par Jacques et Nelly Parisot
- Ministère de la culture : Mérimée / Patrimoine de France
- La Grande Guerre dans le Territoire de Belfort—Laurent Tatu et Jean-Christophe Tamborini

Quel avenir pour le château ?

Que faire du château ? Il n'est pas envisageable de le vendre à un privé ! Considéré comme patrimoine industriel, la municipalité n'a pas l'autorisation de le détruire. Le service territorial de l'architecture et du patrimoine de Belfort—Montbéliard a visité le château et le parc. Ses premières conclusions ont été données dans une lettre adressée à Mme le maire en date du 19 avril 2012.

- Malgré un abandon partiel et la vétusté des façades et des intérieurs, l'immeuble ne présente que des désordres mineurs.
- Des investissements relativement lourds sont nécessaires pour le maintien d'une vocation publique au bâtiment. Un changement de destination partiel paraît envisageable.
- Le bâtiment constitue un patrimoine exceptionnel bien que présentant de nombreuses altérations suite aux aménagements successifs.
- Le parc entourant le château constitue un atout bien que plusieurs constructions publiques altèrent sa qualité initiale.
- La vocation publique ou semi-publique du parc et du bâtiment semble une donnée essentielle à tout projet sur le château et son environnement proche.
- Le bâtiment et son parc offrent un potentiel créatif proche.

La présence de services publics dans le château permettrait d'obtenir des subventions plus importantes pour une réhabilitation. Le nouvel avenir du château fera probablement l'objet d'une étude. Affaire à suivre...

Morvillars en images

La journée des associations



11 associations (activités sportives, manuelles, culturelles) sur 12 ont répondu présentes à cette journée du 9 juin organisée par la commission événementielle. Ces associations ont accepté d'ouvrir leur porte au public qui a pu assister à des démonstrations, participer aux essais, ou tout simplement obtenir des renseignements.

De nouvelles inscriptions attendues par les présidents pour la rentrée en Septembre sont le fruit de ces nombreux échanges.

Marquée par une ambiance très conviviale, cette journée, sans précédent, a permis également de tisser des liens entre les membres des différentes associations présentes.

Face à ce succès, cette journée sera renouvelée l'an prochain.



Fête de la moto le 28/29 Avril

Expositions motos, démonstrations de stunt, défilés de motos anciennes

Manifestation réussie pour le RMCE

Repas des anciens le 12 février

Belle participation de nos anciens à cette journée organisée par le CCAS. Joie, bonne humeur, danse ...



Morvillars en images

Le bénévolat

La municipalité souhaite faire **appel à des bénévoles** pour participer à des différentes activités communales.

Cet été, Gérard Moyné a déjà proposé ses services pour désherber les plantations de toute la piste cyclable.

Un premier pas déjà, vu le développement attendu d'un réseau de bénévoles .

Les personnes intéressées peuvent contacter Mme Chrétien Christine en mairie.



Thierry MARANZANA et Gérard MOYNE



Le 26 Août la **Brocante/Vide Grenier** a été organisée par les 2 associations, Tennis et ACCA. Une centaine d'exposants étaient présents ainsi que quelques forains malgré un temps capricieux.

Comice agricole le 2 septembre
Belle rencontre avec les éleveurs passionnés par leur métier.



La salle d'honneur du conseil municipal a été mise à disposition des enfants de l'école publique pour exposer leurs dessins.



L'agenda

Paëlla proposée par les éleveurs

Date : samedi 15 septembre (sur réservation)

Heure : 19h30 Lieu: Salle d'exposition de Morvillars

Promenade découverte du patrimoine de Morvillars le dimanche 16 septembre

Dans le cadre des journées du patrimoine, la municipalité de Morvillars propose une promenade-découverte du patrimoine (public et privé) de la commune. Le départ fixé à 14h devant la mairie. Le circuit fait environ 5 km et emmènera les participants de la mairie aux forges de Morvillars-Méziré en passant, à l'aller, par la route des châteaux. Cette visite guidée et commentée permettra de mieux connaître l'histoire des divers bâtiments : mairie, fontaine-lavoir, usine V.M.C. presbytère, anciennes écoles église Saint Martin, Vierge des forgerons, châteaux de la famille des descendants de Juvénal Viellard, l'ancienne ligne de chemin de fer Montbéliard-Morvillars, l'usine des forges...

Le retour en mairie se fera par le chemin qui longe le canal usinier avec commentaires sur : la médiathèque, le collège Lucie Aubrac, l'école publique, la Tour carrée, l'ancienne maison forte, le vieux château, le gymnase, la rivière Allaine... La durée du circuit est d'environ 3 heures.

En cas de mauvais temps, la promenade-découverte réelle sera remplacée par une promenade virtuelle avec projection (en mairie) d'un diaporama sur tous les éléments du patrimoine de Morvillars.

Cette initiative de la municipalité devrait attirer de nombreux habitants désireux de mieux connaître l'histoire de la commune.

SALON DE MUSIQUE

Samedi 20 octobre

Concert au château des Tourelles

Harpe, cordes et bois

Lieu: château des Tourelles

Heure: 20h30

Tarifs:

adultes: 15€

étudiants: 10€

-10 ans: gratuit

SALON BIOLOGIQUE, DU BIEN-ETRE entrée 2 €

Samedi 10 et Dimanche 11 novembre 2012

Lieu : salle d'exposition et gymnase

Il est organisé par la commission événementielle et MLB organisation

Ce salon a pour vocation d'offrir à chacun de ses visiteurs des pistes pour mieux vivre, d'avoir un nouveau regard sur la vie. Il est ouvert à tous, original dans sa conception interactive et son esprit de partage, il accueillera de nombreux exposants originaires de différentes régions (Franche-Comté, Alsace, ...), et s'allie parfaitement au marché des saveurs organisé l'an dernier.

Energéticiens, astrologues, géo biologistes, bijoutiers, masseurs et autres seront répartis dans les 2 salles. Ils donneront l'opportunité aux visiteurs de partager un moment privilégié avec eux. Des ateliers bien-être, des espaces santé, des démonstrations, des conférences, une restauration bio, et bien d'autres animations concernant le bien-être vous seront proposées durant ces 2 jours.

CEREMONIE du 11 novembre

Dimanche 11 novembre 2012 à 11h au cimetière militaire

Le devoir de mémoire est indispensable. Il est important que les jeunes générations soient présentes. N'hésitez pas à venir nombreux avec vos enfants.

Thé dansant

Samedi 20 octobre de 14h à 18h

Public : personnes de 60 ans et +

Lieu : salle du conseil municipal

Les participants sont invités à apporter une pâtisserie.

Colis des aînés

Mercredi 12 décembre à 16 h

Remise des colis de Noël aux personnes âgées de 70 ans et + en salle du conseil municipal

Jeux de société : reprise les jeudis après midi de 14h à 18h à partir du 8 novembre, salle du conseil municipal

L'ETAT CIVIL

Les naissances

20 août 2011

RUCHTI—CERECEDA Candella

31 août 2011

WATTRE Maëlia Lou-Anne Chanel

12 septembre 2011

DELVAL Lucas

16 septembre 2011

DORMEGNIE Camille Aude Juliette

16 octobre 2011

MEMISAHOVIC Amina

2 février 2012

CARITEY Mélissa Jeanne Hélène

14 février 2012

RENAUD Olivia Inès Anaïs

6 mars 2012

WALTER Mathilde

3 avril 2012

RABIER Rose Claire Marie-Claude

7 juin 2012

SALGADO MARINHO Chloé

18 juin 2012

GALLAND Camille

1er juillet 2012

NOUVET Méloée Léa Charlotte

8 juillet 2012

POIRIER Nathaël Michel Dominique Denis



Les baptêmes civiques

16 juillet 2011

RONDOT Maeva, Kevy, Lindsay et Johnny

19 mai 2012

WATTRE Maëla Lou-Anne Chanel

Les mariages

30 juillet 2011

THIBAUT Gêrôme Serge Guy et
BUGNON Cyrielle Corinne

BRUGIRARD Aurore Michelle Myriam

12 novembre 2011

WOJCICKI Casimir et GUYOT Dominique Nicole

31 décembre 2011

TISSERAND Martial Patrick et BUSY Christel

28 juillet 2012

CORTI Fabrice Michel Alfred et



Les décès

7 décembre 2011

KLEIN Bernard Clément

28 janvier 2012

BOUVET Jean-Pierre Claude Daniel

27 Février 2012

BAYSANG Raymond

31 mars 2012

BLANCHARD Robert Georges

6 mai 2012

KIENE Renée Solange épouse CHAUIS

1er juillet 2012

KREMER Roland Gilbert



Le personnel communal

Christine CHRETIEN
secrétaire générale de
mairie



◆ Le personnel administratif

Corinne WIEDLING
Adjointe administrative
1ère classe



Virginie DONNET
1/2 poste renfort admi-
nistratif mairie + 1/2
poste agence postale



◆ Le personnel technique

Bernard VERMENOT
garde-champêtre chef
responsable du service technique



Philippe DESFORGES
adjoint technique



◆ Le personnel de la médiathèque

Isabelle OUDOT
Adjointe du patrimoine
responsable de la médiathèque



Joëlle GROSHENY
adjoint administratif

◆ Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)

Valérie LODS



Liliana MICOVIC



◆ Le personnel de service

Fanny DURANT
adjointe technique



Julie MONTAVON
adjointe technique



Mairie

Lundi	Fermée	14h00 — 17h00
Mardi	8h30 — 11h30	Fermée
Mercredi	8h30 — 11h30	14h00—17h00
Jeudi	8h30 — 11h30	Fermée
Vendredi	Fermée	14h00 — 18h00
Samedi (1er et 3eme / mois)	8h30 — 11h00	Fermée

✉ : 3 place du marché

☎ : 03 84 27 80 36

La Poste

Lundi	Fermée	15h00 — 17h00
Mardi	9h30 — 11h30	Fermée
Mercredi	9h30 — 11h30	Fermée
Jeudi	9h30 — 11h30	Fermée
Vendredi	Fermée	15h00 — 18h00
Samedi (1er et 3eme / mois)	9h00 — 11h00	Fermée

✉ : 3 place du marché

☎ : 03 84 27 23 23

Rappels sur la réglementation

Nuisances sonores

Par arrêté municipal, les travaux de bricolage, de jardinage, de tonte et de taille de haie utilisant des appareils à moteur électrique ou thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Les Samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Les Dimanches et jours fériés ne sont pas autorisés

Taille des arbres et haies

Il est demandé aux particuliers pouvant avoir des arbres ou des haies susceptibles de cacher ou occulter des panneaux de signalisation ou des candélabres d'être particulièrement vigilants quant à leur bonne coupe.

Médiathèque municipale

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	Fermée	16h00 — 17h30
Mercredi	9h00 — 12h00	15h30 — 17h30
Jeudi	Fermée	16h00 — 17h30
Vendredi	Fermée	16h00 — 17h30
Samedi	9h00 — 12h00	Fermée

✉ : 12 bis rue de la fontaine

☎ : 03 84 54 11 55

CCAS : information importante

Les personnes isolées, porteuses de handicap, de maladie, accidentées, sont invitées à contacter Mme Chrétien en mairie pour se signaler.

Le CCAS pourra ainsi établir une liste des personnes susceptibles de bénéficier d'une aide, d'un soutien lors de situations vécues difficilement au quotidien ou de manières exceptionnelles.

Identification pour chiens et chats

D'après l'article L212-10 du code rural et pêche maritime, modifié par LOI n° 2011-525 du 17 mai 2011—art. 28, l'identification d'un animal est obligatoire.

« Les chiens et chats, préalablement à leur cession, à titre gratuit ou onéreux, sont identifiés par un procédé agréé par le ministre chargé de l'agriculture mis en œuvre par les personnes qu'il habilite à cet effet. Il en est de même, en dehors de toute cession, pour les chiens nés après le 6 janvier 1999 âgés de plus de 4 mois et pour les chats de plus de 7 mois nés après le 1er janvier 2012. L'identification est à la

Rappels de citoyenneté

Entretien et déneigement des trottoirs

Il est rappelé que chaque habitant a l'obligation de veiller à la propreté et au déneigement de la partie de trottoir devant chez lui.